

Des Etats généraux pour les Clubs Universitaires et l'UNCU



Des séances APA dans les clubs universitaires

Si les bienfaits de la pratique sportive sont bien reconnus, la diffusion de ces pratiques et la mobilisation et mise en réseau du milieu médical et des structures encadrant ces activités sont des enjeux majeurs des années à venir.

L'UNCU souhaite aujourd'hui se mobiliser pour lui donner une portée plus large et participer aux réflexions sur « l'institutionnalisation » du Sport-Santé en devenant un acteur majeur du Sport-Santé Bien-être en France.

Les bénéficiaires actuels de ces activités souhaitent bénéficier d'une offre plus large, accessible financièrement, avec de nouvelles infrastructures (en dehors du milieu hospitalier) et un encadrement de qualité.

Le projet APA mobilise une équipe d'encadrement, tous diplômés d'un Master APA, qui s'attachent en particulier à : Garantir une grande qualité de l'offre ; Promouvoir les activités auprès de nouveaux bénéficiaires ; Professionnaliser le suivi des activités, via notamment la mise en place d'indicateurs ; Assurer le lien avec le milieu médical et identifier de nouveaux partenariats possibles ; Identifier de nouvelles infrastructures ; Poursuivre sa mobilisation sur les enjeux de « Sport-Santé » aux côtés du milieu médical et des fédérations sportives ; Promouvoir ces activités auprès d'un plus grand nombre de bénéficiaires potentiels ; Proposer des activités accessibles à tous, personnalisées, en milieu associatif ; Maintenir l'exigence de qualité dans la réalisation des activités, tant au niveau des intervenants que des infrastructures ; Mettre en place un plan de communication spécifique autour de l'offre APA, auprès du milieu médical et des malades/personnes âgées.

Pour pouvoir monter un tel projet, chaque club universitaire doit s'assurer que les membres de son Bureau soient impliqués dans le développement d'une action APA, en collaboration avec un coordinateur, titulaire du Master APA, chargé à ce dernier de se mettre en relation avec un médecin rééducateur ou le médecin du club.

Le développement de ce projet pourra s'appuyer sur plusieurs points forts : La qualité et la disponibilité des intervenants

L'exigence continue concernant la qualité des infrastructures et du matériel

Le rayonnement régional du Club Universitaire.

Les liens forts établis avec le milieu médical

L'UNCU et le « sport sur ordonnance »

Le projet de loi de santé a été définitivement adopté par le Parlement le 17 décembre 2015.

Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une maladie de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.

Les activités physiques adaptées sont dispensées par des organismes soumis aux dispositions du code du sport et labellisés par les services de l'État compétents (ARS, DRJSCS) dans des conditions prévues par décret.

Une formation à la prescription d'une activité physique adaptée est dispensée dans le cadre des études médicales et paramédicales.

C.D.

Après l'Assemblée générale de l'UNCU le déroulement de l'opération : « Etats généraux des Clubs et de l'UNCU » se concrétise.

Dès maintenant les correspondants de l'opération collectent des informations au sein même des Clubs. Fin septembre une USE devrait permettre d'envisager un renouveau des clubs universitaires à partir de l'ensemble des données collectées.

Tous les cadres bénévoles, salariés, administratifs ou techniques des Clubs Universitaires sont invités à participer. Le contact avec le correspondant du Club, chargé de collecter les réponses au questionnaire, est possible en s'adressant à la structure omnisport du club. Fin mai début juin plusieurs réunions devraient réunir les volontaires des clubs pour apporter des éléments complémentaires. Chaque contribution sera importante pour l'avenir des Clubs Universitaires et de l'UNCU. **JMM**



PARIS SUD UNIVERSITE CLUB

Après plusieurs invitations à participer aux publications du « Parlons en !!! » Le PSUC n'a sans doute pas pu nous faire part de la vitalité de son association.

Nous savons pourtant que le PSUC qui compte environ 900 membres, est très bien implanté sur le Campus d'ORSAY, PARIS 11. Une majorité de ses membres sont des personnels de l'Université et les sections sont nombreuses avec des activités classiques : Activités aquatiques, Athlétisme, Badminton, Boxe Française, Canoé Kayak, Danses, Ecole et stages omnisports, Escalade, Football, Forme, Plongée, Tennis, tennis de table. Le PSUC, innovant, est aussi présent en Arts énergétiques chinois, Echasses urbaines, Gymnastique harmonique, Ball-trap, Billard, Moderne Jazz, Moto cross enduro, Nanbudo, Tai Chi Chuan, Parachutisme, Vol libre, vol à voile. Une panoplie extrêmement riche qui pourrait faire envie à d'autres. **JMM**

Site : www.psuc.fr